



VILLE DE BIOT

Département des Alpes-Maritimes
Arrondissement de Grasse
Canton d'Antibes-Nord
Communauté d'Agglomération
Sophia Antipolis

R é p u b l i q u e F r a n ç a i s e
V I L L E D E B I O T
E X T R A I T D U R E G I S T R E
des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 30 MARS 2017	FINANCES
N° d'enregistrement 2017 / 29 / 2-10	BUDGET ANNEXE EAU - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2016

NOMBRE DE MEMBRES						CONVOCACTION Le 22 mars 2017	
En exercice	Quorum	Présents	Représentés	Votants	Absents		
29	15	23	5	28	1		
Certifié exécutoire compte tenu de :							
L'AFFICHAGE EN MAIRIE Le 18 AVR. 2017	LA TRANSMISSION EN SOUS-PREFECTURE Le 14 AVR. 2017	LA RECEPTION EN SOUS-PREFECTURE Le 14 AVR. 2017					

L'An deux mille dix-sept, le trente mars, à quatorze heures, le Conseil Municipal de la commune de Biot, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :

Madame Guilaine DEBRAS, Maire.

Secrétaire de Séance : Madame Marjorie CHAVENON

ETAIENT PRESENTS

Mme DEBRAS, Maire, M. MAZUET, M. ANASTILE, Mme LEMARCHAND, Mme BRET, M. CHAGNEAU, Mme GIUNIPERO, M. CAMATTE, Mme BROSSET, Adjoint, M. VINCENT, Mme MAURY, M. GUARINO, M. CHAVENON, Mme MADERS, Mme BAES, M. ZEPPA, M. ESSAYIE, M. SABA, M. MERRIEN, Mme CHAVENON, Mme PRADELLI, M. PREVOST, M. DERMIT, Mme SANTAGATA, M. FORTUNÉ, Mme DESCHARENTRES, Mme AUFEUVRE, Mme GIOGLI, M. RUDIO, **Conseillers Municipaux.**

PROCURATIONS

M. Patrick CHAGNEAU donne procuration à Mme Claire BAES.
M. Luca ZEPPA donne procuration à Mme Nathalie BRET.
M. Baptiste MERRIEN donne procuration à Mme Claudette BROSSET.
M. Philippe PREVOST donne procuration à Mme Sylvie SANTAGATA.
Mme Sophie DESCHARENTRES donne procuration à Mme Nicole PRADELLI.

Conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame le Maire se retire et donne la parole à son Premier Adjoint, désigné par le Conseil Municipal pour présider la séance sur la présente délibération.

Madame Véronique LEMARCHAND, 3^{ème} Adjointe au Maire, déléguée aux Finances, rapporteur, EXPOSE :

Le Compte Administratif 2016 du budget Eau laisse apparaître sur la balance générale présentée ci-dessous un excédent d'exploitation de 20 532,82 € et un solde positif de la section d'investissement de 14 806,04 € soit un résultat global de clôture de 35 338,86 € :

BUDGET EAU						
2016						
Exploitation		Investissement		Ensemble		
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
Total opérations exercice	18 015,27 €	21 853,40 €	97 240,50 €	110 507,57 €	115 255,77 €	132 360,97 €
Résultat 2016 (CA/CG)		3 538,13 €		13 267,07 €		17 105,20 €
Résultat 2015 reporté		16 694,69 €		1 538,97 €		18 233,66 €
Résultat cumulé 2016		20 532,82 €		14 806,04 €		35 338,86 €

Il est également donné connaissance de la nature des restes à réaliser pour un montant total de 6 233,75 € en dépenses.

Considérant l'exposé du rapporteur,

Le CONSEIL MUNICIPAL,

OUI le RAPPORTEUR en son EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

PAR 21 voix POUR

ET 7 voix CONTRE (Madame PRADELLI, Monsieur PRÉVOST, Monsieur DERMIT, Madame SANTAGATA, Monsieur FORTUNÉ, Madame DESCHARENTRES, Madame AUFEUVRE)

- DONNE ACTE de la présentation faite du Compte Administratif.
- RECONNAÎT la sincérité des restes à réaliser qui sont présentés pour un montant de 6 233,75 € en dépenses.
- VOTE ET ARRÊTE les résultats du Compte Administratif 2016 qui laisse apparaître sur la balance générale un excédent d'exploitation de 20 532,82 € et un solde positif de la section d'investissement de 14 806,04 € soit un résultat global de clôture de 35 338,86 €.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

FAIT et DÉLIBÉRÉ les jour, mois, et an ci-dessus,
Suivent les signatures,

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Biot, le 10 avril 2017

Pour Le Maire empêché,



Michel MAZUET
1^{er} Adjoint au Maire

Pièces jointes :

- Compte Administratif 2016 Budget Eau.
- L'état des RAR.
- Rapport de présentation.

ENGAGEMENTS REPORTES



VILLE DE BIOT
VU POUR ÊTRE ANNEXÉ A
LA DÉLIBÉRATION DU

2017/23/2-10

Budget : EAU

Exercice : 2016

Section : INVESTISSEMENT

FONCT.	NATURE	OPERATION	TIERS	ENGAGEMENT	SOLDE ENG.	ENGAGE	DEGAGE
	2313		VEOLIA CIE GENERALE DES EAUX QUARTIER DES ISSARTS	EA16000401P	4 474.08	4 474.08	
	2315		VEOLIA CIE GENERALE DES EAUX DEVIS 04 144 196 du 14/10/20164 niches, prolongati on 4 branchements+ 2 branchements suite Tx trottoi	EA16000601P	1 759.67	1 759.67	
TOTAL					6 233.75	6 233.75	

NOTE DE PRESENTATION

La Loi du 17 août 2015 prévoit à l'article 98 codifié, article L.2313-1 du Cgct, qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

L'examen du compte administratif (CA) vise à constater le niveau d'exécution du budget voté par le Conseil municipal en début d'année, d'arrêter les résultats de l'exercice et examiner l'évolution de la structure budgétaire de notre collectivité.

Il est présenté en deux sections :

La Section d'exploitation regroupe :

- En recettes : la surtaxe de l'eau.
- En dépenses : toutes celles nécessaires à l'exploitation du service (charges à caractère général, de personnel, dotations aux amortissements).

La Section d'investissement regroupe :

- En recettes : le remboursement de la TVA.
- En dépenses : les dépenses d'équipement du service (études, travaux en cours,...).

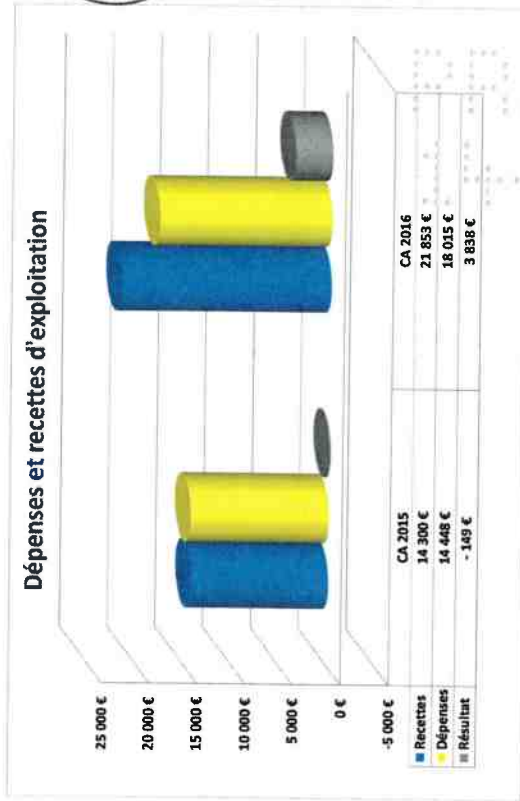
Le tableau des résultats 2016 est présenté ci-dessous :

	BUDGET EAU					
	Exploitation		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Total opérations exercice	18 016,27 €	21 853,40 €	97 240,50 €	110 507,57 €	115 255,77 €	132 360,97 €
Résultat 2016 (CA/CG)		3 836,13 €		13 267,07 €		17 103,20 €
Résultat 2015 reporté		16 684,69 €		1 538,97 €		18 223,66 €
Résultat cumulé 2016		20 520,82 €		14 806,04 €		35 326,86 €

Les paragraphes suivants détaillent les écritures budgétaires pour l'année 2016 et la comparaison entre les deux derniers exercices : 2015 et 2016.

I - Section d'exploitation

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des dépenses et recettes de d'exploitation 2015-2016 :



Le résultat d'exploitation de l'année 2016 est en légère hausse (une pénalité a été appliquée à Veolia pour non-respect de ses obligations contractuelles).

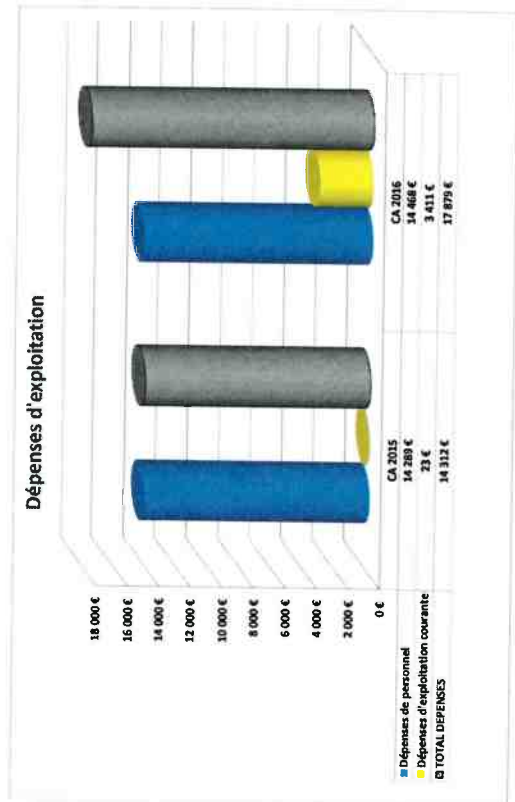
I - Recettes d'exploitation

Les recettes réelles d'exploitation 2016 se sont élevées à 21 853 € (- 53 % par rapport à celles réalisées en 2015). Leur taux d'exécution par rapport aux prévisions du Budget 2016 est de 95 %.

La principale recette d'exploitation sur le budget annexe de l'eau est la surtaxe reversée par Veolia. Cette surtaxe a été fixée à 0,1 € par mètre cube par délibération du Conseil Municipal en date du 29/05/2008.

2- Dépenses d'exploitation

Les dépenses (réelles et d'ordre) d'exploitation se sont élevées à 18 015 € dont 17 879 € de dépenses réelles. **Leur taux d'exécution par rapport aux prévisions du Budget 2016 est de 83 %.**



- **Les dépenses de personnel** constituent quasiment 100% des dépenses réelles d'exploitation. Elles font l'objet d'une inscription parallèle en recettes de fonctionnement sur le Budget de la Ville.

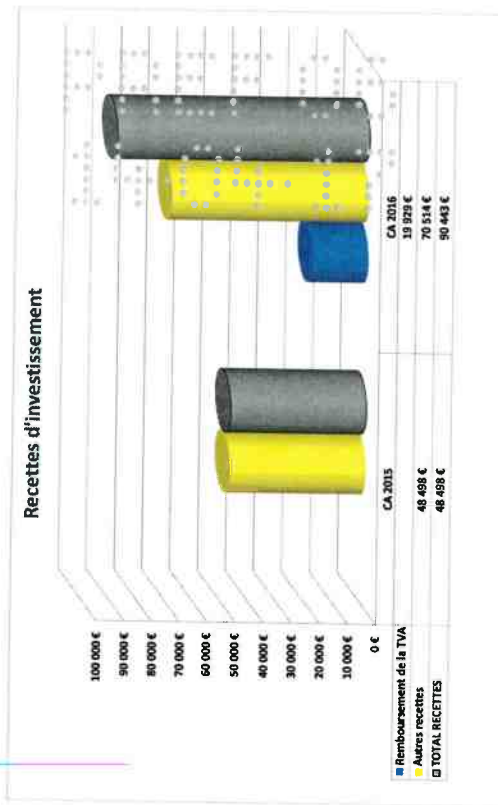
11 - Section d'Investissement

Contrairement à la Section d'exploitation, la Section d'Investissement est essentiellement composée de dépenses non récurrentes en lien avec les projets d'investissements.

1- Recettes d'Investissement

Les recettes (réelles et d'ordre) d'investissement 2016 se sont élevées à 110 508 €, dont 90 443 € de recettes réelles. Leur taux d'exécution par rapport aux prévisions du Budget 2016 est de 100 %.

Il s'agit du **remboursement de la TVA** sur les dépenses d'investissement payées l'année précédente (il est donc présenté en 2016 le remboursement de la TVA payée en 2015) et de la **couverture du besoin de financement**.



2- Dépenses d'Investissement

Les dépenses réelles d'investissement se sont élevées à 77 313 €. **Leur taux d'exécution par rapport aux prévisions du Budget 2016 est de 70 %.**

Les principaux travaux réalisés en 2016 sont présentés ci-dessous :

Chemin de Roquefort	8 340 €
Chemin du Baou	37 555 €
Chemin Neuf	24 228 €
Chemin Neuf au droit des Migrants	7 189 €

En conclusion, les résultats de clôture 2016 sont les suivants :

Solde 2016 d'exécution de la section d'investissement : - 13 267 €
Résultat d'investissement reporté 2015 : - 1 539 €
Solde cumulé de la section d'investissement : - 14 806 €

Résultat d'exploitation 2016 : - 3 838 €
Résultat d'exploitation reporté 2015 : - 16 695 €
Résultat d'exploitation cumulé : - 20 533 €

Chiffres	2015	2016
Investissements	13 267	13 267
Report	1 539	1 539
Total	14 806	14 806
Exploitation	3 838	3 838
Report	16 695	16 695
Total	20 533	20 533